



AGPM
maiz'EUROP

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 9 décembre 2021

Daniel Peyraube réélu Président de l'AGPM

Le Conseil d'Administration de l'Association Générale des Producteurs de Maïs (AGPM), réuni mercredi 8 décembre, a reconduit Daniel Peyraube à la présidence. Agriculteur dans les Landes, Daniel Peyraube est installé depuis plus de 20 ans sur une exploitation de 130 ha avec son épouse et ses deux enfants. Producteur de maïs grain, de maïs semence et de sorgho, il est également éleveur de blondes d'Aquitaine et de volailles.

Le Conseil d'Administration a également reconduit le mandat du bureau de l'AGPM composé d'un Secrétaire Général en la personne de Franck Laborde, assisté de Jean-Marc Schwartz assurant le poste de Secrétaire Général Adjoint au côté de Anne-Claire Vial en qualité de Trésorière.

Le nouveau bureau se compose ainsi :

Président : PEYRAUBE Daniel (40)	Autres Membres du Bureau : ARNAULD Jean-François (17) DEFAY Dominique (72)
Secrétaire Général : LABORDE Franck (64)	IMART Céline (81) MERY Sébastien (45) MICHEL Gilbert (50)
Secrétaire Général Adjoint : SCHWARTZ Jean-Marc (68)	MOSER Marc (67) NAUDI Jean-François (11) VANDAME Thierry (40)
Trésorier : VIAL Anne-Claire (26)	
Vice-Présidents : FRÉTILLÈRE Éric (24) LATASTE Jean-Paul (40) PAGES Pierre (32) VINCENS Pierre (81)	

Par ce vote, le Conseil d'Administration salue en particulier les nombreuses actions des derniers mois, que ce soit en matière de Politique Agricole Commune, de gestion des risques, d'accès à l'eau, à la protection des cultures et à l'innovation. Il a également partagé ses inquiétudes sur l'explosion des charges et les difficultés d'approvisionnement (engrais et gaz) et la situation d'impasse pour lutter contre les mouches. Le chemin à parcourir reste long pour sécuriser l'avenir des maïsiculteurs et d'une production phare de la souveraineté alimentaire de la France et de l'UE.

C'est pourquoi, tout en remerciant la motivation pleine et entière du Bureau et du Conseil d'Administration, Daniel Peyraube réaffirme son engagement : « *Nous devons poursuivre notre action pour consolider la place d'une filière maïs pérenne dans une multitude de territoires où elle apporte de la valeur ajoutée et des emplois, de la production à sa transformation : en viandes de qualité, produits laitiers, semoule et amidon à la base d'ingrédients de l'agroalimentaire et de la pharmacie, en énergie et biomatériaux,... tout en captant du CO₂ et en stockant du carbone dans le sol !* ».

Contact Presse : Anne KETTANEH : tél. 06.83.22.05.01 - anne.kettaneh@agpm.com